



Paypal "votre carte de débit ou de crédit est bloquée"

Par **Rousland1**, le **09/07/2011** à **09:12**

Bonjour tout le monde.

Je viens de recevoir un e-mail de service@paypal.fr disant que ma carte de crédit est bloquée, parce qu'elle a été utilisée sans mon autorisation.

Le voici :

[Service PayPal

Par mesure de sécurité, nous contrôlons régulièrement les activités PayPal. Nous avons récemment remarqué un problème sur votre compte,

Votre compte a peut-être été utilisé par un tiers. Parce que la sécurité de votre compte est notre principale priorité, nous avons restreint l'accès à certaines fonctionnalités stratégiques du compte PayPal. Nous savons que cette restriction temporaire peut occasionner une gêne pour vous mais sachez que nous agissons pour garantir votre sécurité.

Numéro de référence: PP-831-662-792

Nous avons temporairement restreint l'accès à votre compte. Nous réétudierons cette restriction lorsque vous aurez fourni les informations demandées. Pour lever cette restriction, accédez au Gestionnaire de litiges. Pour en savoir plus sur cette restriction, accédez au Gestionnaire de litiges et cliquez est suivez les étapes. Nous vous remercions de votre coopération dans le cadre

de ce dossier.

La Procédure est très simple:

1. Cliquez sur le lien ci-dessous
2. confirmez que vous êtes bien titulaire du compte et suivez les instructions

Acceder A Votre Compte est merci de suivre les instructions.]

Alors moi comme un débile je viens de donner toutes mes données, celles qui étaient demandées : Numéro carte de crédit, date d'expiration, mon nom, adresse, RIB, TOUT !

Juste après avoir tout fait, je vois que c'est pas le site de paypal habituel alors je vérifie l'adresse mail dans Google, trop tard...

Je viens de changer mon mot de passe paypal, mais pour la carte je sais pas !

Pensez vous qu'il faut que je bloque ma carte bancaire et que j'en refasse une autre ? Put*** je suis vraiment trop con...

Par **mimi493**, le **09/07/2011 à 12:56**

Signalez l'URL site à Paypal et sur le site des signalements
<http://www.internet-signalement.gouv.fr/>

Amha, je vous conseille de suite, de contactez Paypal et de faire annuler votre CB

Par **Perthuis Jean**, le **05/01/2012 à 18:52**

En complement par rapport à cet article je me permet de vous laisser l'adresse de ce site qui tente comme faire se peut de mener la vie dure aux malfrats du web :

[Arnaque et Escroquerie sur Internet](#)

N'hésitez pas à y jeter un oeil.